

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**27 MAI 2024
20 H**

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 27 mai 2024, à 20 h, à la Maison Saint-Louis située au 25, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Guillaume Fortier, Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Carine Durocher, Benoit Duval, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Absence motivée : Madame la conseillère Natalie Parent

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*
Mme Mylène Rioux, *directrice adjointe des Services juridiques et greffière*

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Demande de précision quant au dépôt de l'avis de motion et à l'adoption du projet de règlement 987 lors la présente séance extraordinaire au lieu de la prochaine séance ordinaire.

Fin de la première période de questions.

RÈGLEMENTS

A-2024-18 Avis de motion – Règlement 987 relatif à la division du territoire de la Ville de Varennes en districts électoraux

Avis de motion est donné par madame la conseillère Brigitte Collin

Qu'à une séance subséquente de ce conseil tenue à un jour ultérieur, il sera proposé l'adoption du règlement 987 relatif à la division du territoire de la Ville de Varennes en districts électoraux.

2024-147 Adoption – Projet de règlement 987 relatif à la division du territoire de la Ville de Varennes en districts électoraux

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné lors de la séance extraordinaire du 27 mai 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Benoit Duval

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'ADOPTER le projet de règlement 987 relatif à la division du territoire de la Ville de Varennes en districts électoraux.

ADOPTÉE.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 05.

Le maire,

*La directrice adjointe des Services
juridiques et greffière,*

Martin Damphousse

Mylène Rioux, OMA